



VIDE GRENIER DIMANCHE 31 MAI 2026 - 9h / 17h

L'APE de Kergrist-Moëlou à le plaisir de vous inviter à participer à son vide-grenier. Pour effectuer votre réservation merci de nous retourner rapidement le coupon ci-dessous à :

APE de Kergrist-Moëlou

Ecole Publique

22110 Kergrist-Moëlou

ou par mail à apekm.inscription@gmail.com

RÈGLEMENT

- Le prix en extérieur est de 2€ le mètre et de 3€ le mètre en intérieur (table comprise)
- L'accueil des exposants se fera de 6h30 à 8h30 dernier délai. Aucun emplacement ne sera attribué après 8h30.
 - Aucun remboursement ne sera possible (quelle que soit la météo).
- Si vous n'avez pas renvoyé votre Coupon Réservation signé, avec copie de votre pièce d'identité et votre règlement vous ne pourrez pas prétendre à un emplacement si le vide-grenier est complet.
- Les placements seront attribués par ordre d'arrivée. Un ticket boisson vous sera remis.
- Le matériel exposé ou stocké sur votre étalage est sous votre entière responsabilité. Nous vous demandons, à l'issue de la manifestation, de ne rien laisser sur place et de laisser votre emplacement propre.
- La vente de produits alimentaires ou de nature à troubler l'ordre public, ainsi que des stands « jeux enfants » (pêche à la ligne, canards, etc.) sont interdits, la vente d'articles neufs est « tolérée ». L'APE se réserve l'exclusivité de la restauration.

À SAVOIR

Une boisson de votre choix vous est offerte sur présentation de votre ticket boisson.

L'APE de Kergrist Moëlou aide à financer les projets pédagogiques de l'école.

COUPON RESERVATION

Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Je réserve mètre(s) en extérieur à 2 € le mètre, soit un total de.....€

Je réserve mètre(s) en intérieur à 3 €, soit un total de€

Je joins à ce coupon le règlement en espèce ou par chèque à l'ordre de l'APE de Kergrist-Moëlou, du montant total, accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et certifie sur l'honneur la non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Date

Mention « lu et approuvé »

Signature :